ASSILASSIMÉ SOLIDARITÉ (TOGO)

FINANCE VERTE INCLUSIVE

Série d'études de cas sur les Pratiques Essentielles

Pratique Essentielle N° 1:

Définir votre stratégie environnementale

Juin 2023

Préparé par Caroline Brandt (Horus Development Finance)
en collaboration avec Isabelle Barrès et le GICSF-AG de l'e-MFP

EUROPEAN MICROFINANCE PLATFORM
ADVANCING FINANCIAL INCLUSION

e-MFP
Green Inclusive & Climate Smart Finance
ACTION GROUP

Série Études de Cas sur les Pratiques Essentielles Vertes

La série "Études de Cas sur les Pratiques Essentielles Vertes" met en lumière l'expérience des prestataires de services financiers (PSF) en matière de bonnes pratiques dans les 8 domaines clés identifiés dans le Green Index 3.0.[1] Les Études de Cas de cette série offrent des exemples concrets de la manière dont un PSF a développé ses pratiques afin d'inspirer et de faciliter le parcours d'autres organisations.

Les 8 Pratiques Essentielles vertes (PE) fournissent une feuille de route et une voie d'amélioration pour que les PSF maximisent leur potentiel impact vert :

- **PE1** : Définir la stratégie environnementale
- **PE2** : Mettre en œuvre la stratégie environnementale
- **PE3** : Identifier risques et opportunités environnementaux au niveau client ou portefeuille
- **PE4** : Identifier les risques et opportunités environnementaux au niveau institutionnel
- **PE5** : Gérer les risques et opportunités environnementaux au niveau client ou portefeuille
- **PE6** : Gérer les risques et opportunités environnementaux au niveau institutionnel
- **PE7** : Offrir des produits et services financiers verts
- **PE8** : Offrir des produits et services non financiers verts

Chaque étude de cas de la série suit la même structure :

1. **Historique** du PSF et contexte dans lequel il opère.
2. **Des preuves** de la manière dont le PSF a de bonnes performances dans la Pratique Essentielle. Il s'agit de la section principale de l'Étude de Cas, qui propose un examen des éléments qui ont permis au PSF d'atteindre ses résultats, et de leur nature :
    - *Capacité* : comment le PSF a-t-il acquis la capacité de mettre en œuvre les activités nécessaires (e.g., formation interne, formation par le biais de partenariats externes, assistance technique, soutien financier, etc.) ?

[1] Pour plus de détails sur le Green Index 3.0, voir les liens suivants : https://www.e-mfp.eu/sites/default/files/resources/2022/11/Green%20Index%203.0_final.pdf et https://hedera.online/gicsf_ag_tools/green-index-digital.html.

    - *Outils* : quels outils le PSF a-t-il utilisés pour mettre en œuvre les activités nécessaires (e.g., indicateurs, documents, matériel, solutions informatiques, etc.) ?
    - *Sensibilisation* : quels ont été les résultats quantitatifs du PSF (e.g., sensibilisation, état d'avancement de la mise en œuvre, etc.) ?
3. **Le parcours** du PSF pour mettre en œuvre la bonne pratique et les enseignements tirés en cours de route.
4. **Prochaines étapes** du PSF - le cas échéant - pour continuer à s'améliorer dans ce domaine.

Pratique Essentielle Verte N°1 : Définir la stratégie environnementale

Dans la **Pratique Essentielle Verte N°1 (PE1), l**e prestataire de services financiers (PSF) se concentre sur la définition de sa stratégie environnementale. La PE1 se concentre sur la nécessité d'avoir des objectifs environnementaux clairs, de se conformer aux normes et réglementations, et d'avoir une stratégie globale qui couvre toutes les composantes stratégiques clés minimales :

- *Aspirations environnementales*
    - Quels sont les objectifs environnementaux du PSF ?
    - Quels sont les clients ou secteurs prioritaires pour le PSF ?
    - Les aspirations environnementales du PSF sont-elles bien documentées dans une stratégie globale ?
- *Normes et réglementation*
    - Quelles sont les lois et réglementations nationales ou internationales applicables en matière d'environnement ?
    - Quelles sont les taxonomies environnementales nationales ou internationales applicables (par exemple, la taxonomie de l'Union Européenne) ?
    - Quels sont les cadres environnementaux ou climatiques pertinents pour le PSF ?
    - Dans quelle mesure le PSF est-il conforme à tous ces éléments ?
- *Partenariats en matière d'environnement*
    - Quelles sont les lignes directrices en matière de partenariat (avec les fournisseurs, les prestataires d'assistance technique, d'autres parties locales ou internationales) ?
    - Avec quels types d'organisations écologiques le PSF établira-t-il des partenariats ?

Les PSFs mis en évidence dans les Études de Cas sur la **Pratique Essentielle Verte N°1** (PE1) font preuve de bonnes pratiques dans la définition de leur stratégie environnementale et dans la création de conditions propices à une mise en œuvre réussie de cette stratégie.

PE1 : Définition d'une stratégie environnementale à Assilassimé Solidarité

A. Contexte

À propos de Assilassimé Solidarité

Assilassimé Solidarité est une institution de microfinance sociale togolaise, au statut associatif, promue par l'ONG française Entrepreneurs du Monde. Elle cible les personnes vulnérables ayant un accès limité aux institutions financières classiques, en particulier dans les zones urbaines et périurbaines du Grand Lomé, ainsi que dans les zones rurales de la côte et du centre du pays. En mars 2023, Assilassimé Solidarité comptait 41.275 clients actifs, dont 25.322 emprunteurs pour un encours de crédits de EUR 5,6 millions. Parmi les clients, 92% sont des femmes et 38% vivent en zone rurale. 7% du portefeuille de l'institution est dédié à l'agriculture.

Assilassimé Solidarité a commencé à agir directement pour l'environnement en 2016, via des crédits énergie permettant à ses clients d'acquérir des lampes solaires et des foyers à gaz améliorés, en partenariat avec une entreprise sociale spécialisée dans la distribution de solutions d'énergie au Togo, Mivo Énergie. Elle a également mené des actions de sensibilisation de son personnel et de ses clients sur diverses thématiques environnementales et mis en place le tri des déchets et leur recyclage dans les agences et au siège.

Assilassimé Solidarité a récemment formalisé sa Stratégie Environnementale, couvrant la période de 2022-2026. Toutes ces actions ont été encouragées et appuyées par l'ONG Entrepreneurs du Monde. Des partenariats spécifiques ont été noués avec des entreprises sociales togolaises, l'ONG ADA, la Fondation Grameen Crédit Agricole et la Banque Européenne d'investissement.

Dans quel contexte Assilassimé Solidarité opère-t-il ?

Le Togo est un pays à faible revenu : 69% des ménages ruraux vivant sous le seuil de pauvreté (UNDP, 2021). La Stratégie Environnementale d'Assilassimé Solidarité présente clairement la situation du Togo en matière de changement climatique et d'environnement.

Avec une tonne par habitant et par an d'émissions de gaz à effet de serre, le pays est aligné avec les objectifs de l'accord de Paris. En revanche, selon l'indice ND-GAIN, le Togo est le 50ème pays le plus vulnérable au changement climatique (en particulier son agriculture) et le 45ème le moins préparé. Selon le GIEC (IPCC-Intergovernmental Panel on Climate Change), les pays d'Afrique de l'Ouest vont être affectés par des fortes chaleurs, sécheresses, pluies intenses, inondations qui vont affecter la productivité agricole dans la région et mettre davantage à risque la sécurité alimentaire des populations.

D'autres périls menacent le Togo :

- La déforestation importante : 10% de la couverture forestière du pays a disparu entre 1990 et 2020 selon la Banque mondiale, 0.21% par an entre 2000-2015 (source REDD+) ;
- La pollution de l'air (liée à la cuisson au charbon) ;
- La pollution de l'eau et des sols (produits chimiques dans l'agriculture et mauvaise gestion des déchets notamment plastiques).

Le Togo dispose depuis 2018 d'un plan national d'adaptation au changement climatique qui priorise notamment le secteur agricole et l'élevage (retenues d'eau, promotion des variétés résistantes au changement climatique, lutte contre la dégradation des sols), les ressources en eau, l'érosion côtière, l'affectation des terres et la foresterie. Aucune règlementation environnementale ne s'applique aux institutions financières togolaises et il n'y a pas de cadre national d'action pour les institutions de microfinance sur ce sujet.

B. La Pratique Essentielle N°1 (PE1) à Assilassimé Solidarité

Assilassimé Solidarité a placé au cœur de sa vision la lutte contre la pauvreté et au cœur de sa mission l'accès à des services de microfinance sociale adaptés aux personnes vulnérables pour l'amélioration de leurs conditions de vie. Étant donné l'impact de l'environnement sur les conditions de vie de ses clients, Assilassimé a besoin de focaliser sur les questions environnementales.

Le travail stratégique sur l'environnement s'est appuyé sur plusieurs éléments :

- Les évaluations de la performance environnementale de l'institution réalisées en 2018, 2020 et en 2022 (module environnemental de l'outil SPI5 (Dimension Environnementale 7) qui est cohérent avec le Green Index 3.0) ;
- La prise en compte de l'environnement et du genre lors de la révision en 2022 de la vision, de la mission et des valeurs de l'institution ;
- Une assistance technique pour l'élaboration de la stratégie environnementale qui a pris en compte les bonnes pratiques du secteur, les priorités de l'Union africaine et du gouvernement, ainsi que les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies ;
- Les points de vue du conseil d'administration (dont Entrepreneurs du Monde fait partie) et du comité de direction (ateliers stratégiques), ainsi que du personnel (voir plus bas l'enquête présentée dans la section "les clés de succès").

Les engagements environnementaux de l'institution sont formalisés dans la Stratégie Environnementale adoptée en 2022.

Objectifs environnementaux

Assilassimé Solidarité s'est appuyée sur les éléments que les évaluations de la performance environnementale avaient identifiés en tant que faiblesses. Ils sont les suivants :

1. **Être une référence** dans le domaine de la microfinance en matière de protection de l'environnement ;
2. **Gérer les risques** environnementaux internes et externes (réduire la vulnérabilité des clients ainsi que les impacts négatifs des clients et de l'institution, promouvoir les impacts environnementaux positifs) ;
3. **Promouvoir des solutions écologiques et résilientes.**

➢ ***Objectif No.1 : Être une référence pour la protection de l'environnement***

Pour Assilassimé Solidarité, être une référence dans le domaine de la microfinance en matière de protection de l'environnement se fait par l'amélioration de la performance environnementale de l'institution mesurée par l'outil Green Index 3.0 et via le renforcement de sa position dans le domaine de la microfinance verte inclusive.

➢ ***Objectif No. 2 : Gérer les risques environnementaux internes et externes***

Gestion des risques internes : pour Assilassimé Solidarité, la gestion des risques internes passe par la réduction de la production de déchets plastiques et la réduction de la consommation d'énergie et de papier. En outre, les actions suivantes sont prévues :

- Installation de panneaux solaires au siège et dans 4 agences de Lomé/ installation prévue dans les agences restantes d'ici 2024 ;
- Mise en place d'un système de tri et recyclage des déchets avec Miawodo.

Gestion de risques externes : la gestion des risques externes passe par les actions suivantes :

- La réduction de la proportion de clients ayant un impact négatif sur l'environnement. Assilassimé Solidarité s'est basé sur les conclusions de différentes enquêtes terrain pour les identifier ;
- La conversion des bénéficiaires utilisant des produits chimiques à adopter des solutions de stockage bio. Assilassimé Solidarité avait identifié que la conservation des céréales manquait parfois d'attention et comportait un risque pour le client et pour le remboursement du crédit. Par ailleurs, le produit crédit stockage avait été sollicité initialement par les clients et Assilassimé Solidarité a conçu ce produit pour y intégrer des solutions écologiques. Concernant la partie production, les conseillers techniques agricoles donnent des conseils sur les techniques

respectueuses de l'environnement, sans que cela constitue une caractéristique du prêt lui-même, car le processus est plus complexe ;
- La conversion des bénéficiaires vendeurs de charbon de bois (ou bois de chauffe) à d'autres activités génératrices de revenus ;
- Le découragement des restaurateurs et commerçants à l'usage de sacs et d'emballages plastiques.

Ces actions ont été choisies lors des ateliers stratégiques réalisés dans le cadre du processus d'élaboration de la stratégie environnementale. Elles s'appuient sur le diagnostic détaillé réalisé au niveau de l'institution et partent des réalisations qu'Assilassimé avait déjà à son actif : pilote de collecte de sachets d'eau au niveau de groupes de femmes, crédits énergie et sensibilisation des clients à la précarité énergétique, projet agroécologie mené avec l'ONG ADA.

➢ ***Objectif No. 3 : Promouvoir des solutions écologiques et résilientes***

Pour Assilassimé Solidarité, minimiser les risques environnementaux n'est pas suffisant. Il est aussi nécessaire d'accompagner les clients en augmentant les activités susceptibles d'améliorer leur résilience aux changements climatiques et de réduire les impacts négatifs sur l'environnement.

À ce titre, Assilassimé Solidarité privilégie les actions suivantes :
- La sensibilisation et la formation des bénéficiaires du crédit agricole aux pratiques agricoles résilientes et écologiques ;
- L'accès des bénéficiaires à des sources d'énergie plus saines et écologiques ;
- L'implication des groupes dans la collecte des déchets plastiques.

Éléments nécessaires à sa mise en œuvre

La Stratégie Environnementale d'Assilassimé Solidarité précise les éléments nécessaires à sa mise en œuvre et inclut un plan d'action. De fait, en avril 2023, l'IMF travaillait à l'élaboration du plan opérationnel pour la mise en œuvre de sa stratégie environnementale.

Résultats attendus

En particulier, Assilassimé Solidarité a décliné les objectifs stratégiques en résultat clés et en indicateurs de performance à atteindre d'ici 2026 :
- Améliorer sa gestion de la performance environnementale (score Green Index) et renforcer sa position dans le domaine de la microfinance verte et inclusive ;
- Réduire de 80% la production de déchets plastiques en interne ;
- Réduire de 50% la consommation d'énergie et de papier en interne ;
- Réduire la proportion de bénéficiaires ayant un impact négatif sur l'environnement ;
- Sensibiliser et former au moins 75% des bénéficiaires du crédit agricole aux pratiques agricoles résilientes et écologiques ;
- Amener au moins 50% des bénéficiaires utilisant des produits chimiques à adopter des solutions de stockage bio ;
- Amener 30% des bénéficiaires vendeurs de charbon de bois (ou bois de chauffe) à se convertir à d'autres activités génératrices de revenus ;
- Décourager l'usage de sacs et d'emballages plastiques chez plus de 80% des restaurateurs et commerçants ;
- Avoir permis à 60% des bénéficiaires d'accéder à des sources d'énergie plus saines et écologiques ;
- Impliquer au moins 25% des groupes dans la collecte des déchets plastiques.

Assilassimé Solidarité utilisera les indicateurs contenus dans les pratiques essentielles de la dimension environnementale de l'outil SPI pour mesurer l'atteinte des objectifs.

Objectifs spécifiques

La Stratégie Environnementale a défini une théorie du changement : « La vision d'ASSILASSIME exprime clairement l'importance d'agir en faveur d'un système climatique compatible avec la vie humaine, où les

activités d'Assilassimé Solidarité contribuent à atténuer les changements climatiques et à favoriser la résilience des personnes accompagnées ».

La stratégie a également formulé des objectifs spécifiques en sous objectifs et en activités et le plan d'action quinquennal a été décliné en plan d'action annuel.

Par exemple, dans le cadre de l'objectif de gérer les risques environnementaux externes qui traite de « la conversion des bénéficiaires utilisant des produits chimiques à adopter des solutions de stockage bio » (voir ci-dessus), celui-ci se décline en huit activités, parmi lesquelles :

(i) L'identification des bénéficiaires pratiquant déjà le stockage bio pour qu'ils forment les autres et que ceux-ci puissent témoigner de leur expérience ;
(ii) La sensibilisation des bénéficiaires de crédits stockage au stockage bio, sur la base des modules existants ;
(iii) La mise en place de partenariats avec des fournisseurs de produits de conservation bio ;
(iv) La mise en place d'un mécanisme de diffusion des biofertilisants et de biopesticides fabriqués dans les unités de production initiées par Assilassimé Solidarité en milieu rural.

Ressources nécessaires

La stratégie environnementale a défini les ressources (i.e., humaines, financières) nécessaires à sa mise en œuvre. Au niveau des ressources humaines, la stratégie défini le rôle et le partage de responsabilités entre les personnes clés : la personne identifiée comme point focal, le conseil d'administration, le comité de direction et les responsables d'agence.

Assilassimé Solidarité s'appuie également sur un réseau de partenaires clés. Sa Stratégie Environnementale cite, pour chaque objectif spécifique, le type de partenariat existant ou à mettre en place. Il s'agit de fournisseurs de technologie (Mivo Énergie pour l'énergie propre), d'organismes de formation (Micro énergie pour l'énergie propre), d'opérateur technique (Miawodo pour la collecte des déchets plastiques), de fournisseurs d'assistance technique, d'investisseurs (ADA sur l'agro écologie, Fondation Grameen Crédit Agricole), de bailleurs de fonds (Banque Européenne d'Investissement). L'ONG Entrepreneurs du Monde a favorisé certains partenariats.

La mobilisation des ressources financières étant une composante importante de la stratégie, puisqu'elle influe sur la réussite de sa mise en œuvre, il est prévu de préciser les besoins financiers et le mode de financement et de les ajuster régulièrement. Pour 2023, Assilassimé Solidarité a affecté un budget de 45.000 Euros, dont 10% sur ressources propres.

Suivi de performance

En matière de suivi-évaluation, il est prévu d'élaborer des tableaux de bord trimestriels, de faire un bilan annuel, un autre à mi-parcours et une évaluation finale. Il est prévu de faire une analyse de ce qui a fonctionné, des facteurs propices et des contraintes, et des éléments à ajuster ou à répliquer.

La Stratégie Environnementale d'Assilassimé Solidarité se conforme aux initiatives sectorielles telles que l'approche Green Index 3.0 et la dimension environnementale du SPI5 (Dimension Environnementale 7) co-développée par CERISE-SPTF et e-MFP Green Inclusive and Climate Smart Finance Action Group (GICSF AG). L'institution s'était en effet soumise depuis 2018 à plusieurs évaluations de sa performance environnementale avec ces outils. En outre, l'assistance technique impliquée dans l'exercice stratégique a été apportée par CERISE, l'un des principaux concepteurs de l'outil SPI5.

C. La trajectoire d'Assilassimé Solidarité avec la Pratique Essentielle N°1 (PE1)

Point de départ

Assilassimé Solidarité avait initié des actions vertes ponctuellement ou sous forme de pilote depuis 2016. Puis l'institution a débuté son processus stratégique environnemental en 2020. L'élément déclencheur a été le faible score obtenu sur la partie environnementale des évaluations de la performance sociale et environnementale (SPI) réalisées en 2018 et 2020.

Une assistance technique apportée dans le cadre du programme Facilité Africaine[2] a permis de renforcer les compétences internes sur le sujet et d'accompagner le processus de définition de la stratégie environnementale. Le rôle d'Entrepreneurs du Monde a également été clé, en tant que partenaire principal d'Assilassimé Solidarité, car cette ONG a, ces dernières années, profondément réorienté ses activités vers l'environnement.

Clés du succès

La réussite du processus stratégique environnemental a reposé sur différents facteurs : la volonté du conseil d'administration, le leadership du directeur général, l'assistance technique de CERISE comme facilitateur plutôt que comme « rédacteur » ou prescripteur, et la prise en compte de l'opinion des salariés. En effet, Assilassimé Solidarité a mené un sondage sur l'opinion du personnel vis-à-vis de l'environnement.

Le document de stratégie environnementale en reprend les principaux résultats : « ils révèlent que la majorité des employés a une attitude favorable à l'égard su sujet :

- 77% disent avoir un intérêt personnel pour les enjeux environnementaux
- 79% se disent prêts à changer pour adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement
- 64% pensent que cela fait partie de la mission d'Assilassimé Solidarité que de faire évoluer les bénéficiaires vers des pratiques plus écologiques
- 60% estiment qu'Assilassimé Solidarité a la capacité de rendre les bénéficiaires plus combatifs face aux risques climatiques et environnementaux
- Seule une faible minorité (5-6%) semble totalement réfractaire au sujet »

Concernant ce dernier point, Assilassimé Solidarité considère que la minorité réfractaire au sujet n'a pas été vraiment ou efficacement sensibilisée et doit l'être.

Défis rencontrés

Selon la Stratégie Environnementale, le premier défi réside dans une tension entre la stratégie environnementale et la rentabilité économique. Après une période difficile liée au Covid et dans un contexte économique compliqué, les activités d'Assilassimé Solidarité n'étaient pas pérennes à fin 2022. De fait, le sondage auprès du personnel a révélé des inquiétudes quant à l'impact financier de la mise en place de critères environnementaux et d'investissements à réaliser dans le cadre d'une stratégie environnementale.

L'autre défi majeur réside dans une tension entre stratégie environnementale et mission sociale. Par exemple, l'interdiction de certaines activités pour des raisons environnementales, telles que le découragement de la commercialisation du charbon de bois, pénalisent des populations vulnérables alors que cela constitue pour elles une activité très rentable. Un autre défi non négligeable est le coût des investissements des panneaux solaires qui n'est souvent pas subventionné par les partenaires.

En outre, des inquiétudes ont également émergé, au démarrage du processus stratégique, quant à la faisabilité de la mise en œuvre de la stratégie environnementale (comment faire ? comment trouver le temps de réaliser l'agenda environnemental ?), d'autant qu'Assilassimé Solidarité doit développer ou associer des compétences techniques spécifiques sur les sujets environnementaux. Mais au terme du processus de planification, la stratégie environnementale a rencontré une forte adhésion, et les actions prévues dans les prochaines étapes vont susciter l'adhésion de tous.

Ces défis relèvent l'importance d'identifier les contraintes et les potentielles conséquences négatives de la mise en œuvre de la stratégie environnementale en amont pour trouver des solutions permettant d'atteindre les objectifs environnementaux de manière durable, tout en conciliant les autres objectifs de l'institution.

[2] La Facilité Africaine est « un dispositif mis en place en 2013 par la Fondation Grameen Crédit Agricole, en partenariat avec l'AFD.

D. Quelle est la prochaine étape ?

Un plan opérationnel

Assilassimé Solidarité doit tout d'abord finaliser le plan opérationnel pour la mise en œuvre de sa stratégie environnementale. Ceci est en cours.

Un produit de prêt énergie modifiée

Assilassimé Solidarité a constaté que l'adoption de la cuisson au gaz a particulièrement amélioré le confort des bénéficiaires, par rapport à la cuisson au charbon qui émettait des particules nocives. Pour passer à l'échelle, le crédit Miwoè fait peau neuve en 2023 et devient Crédit vert avec des conditions plus souples et attractives, avec pour objectif de toucher plus de 3.000 familles en une année.

Améliorer les compétences

Assilassimé Solidarité a également retenu que pour traiter ces enjeux environnementaux, il est essentiel de pouvoir améliorer les compétences en matière de l'environnement. Cela signifie à la fois de s'informer et de se former en interne, mais aussi et surtout savoir créer des partenariats avec des acteurs clés et écouter les clients.

Assilassimé Solidarité compte d'abord former son personnel sur la thématique « Environnement et Climat », en se basant sur sa note de positionnement sur le climat rédigée et validée par Entrepreneurs du Monde. Après cela, les modules de formation qui seront développés à destination des bénéficiaires seront utilisés afin que tous les acteurs avec lesquels Assilassimé Solidarité travaille aient une même compréhension. Assilassimé Solidarité compte formaliser ses relations de partenariat avec d'autres acteurs actifs dans la protection de l'environnement comme l'ONG Jeunes Volontaires pour l'Environnement et du Centre de recherche, de formation, de production biologique et écologique Cadete.

De façon plus détaillée, Assilassimé a également prévu les actions suivantes :

- Développer un module de sensibilisation pour le personnel sur la consommation d'eau, d'énergie et la production de déchet sur le lieu de travail ;
- Développer un outil à destination des agents de crédit, pour les aider à suivre la consommation d'énergie, d'eau et de carburant ;
- Développer des modules de formation pour les bénéficiaires : importance de la forêt/danger de la déforestation, bonnes pratiques de reconversion, danger du charbon de bois ;
- Réaliser des vidéos pédagogiques qui seront diffusées en agence ;
- Développer des fiches pratiques sur les éco-gestes à destination des clients, pour servir de référence en dehors des sessions de sensibilisation ;
- Développer des outils pour évaluer d'une manière plus précise l'exposition du portefeuille de crédit aux risques environnementaux (analyse sectorielle de chaque activité aux risques environnementaux) ;
- Développer des brochures à distribuer aux clients après les sensibilisations. Assilassimé Solidarité souhaite que les sensibilisations se ne limitent pas aux clients, raison pour laquelle l'institution a prévu des brochures pour sensibiliser aussi leurs familles.

Évaluer la mise en œuvre et ajuster le plan d'action

Une nouvelle auto-évaluation avec l'outil SPI5 (Dimension Environnementale 7) est prévue en 2023. Elle permettra à Assilassimé Solidarité d'évaluer les résultats obtenus et, si besoin, de réorienter le plan d'action.

Remerciements

L'e-MFP et le Groupe d'action « Finance vert inclusive et intelligent face au climat » (GICSF-AG) souhaitent remercier Assilassimé Solidarité, et en particulier Mr Jacques Afetor, Directeur Exécutif, pour avoir partagé son temps et ses connaissances sur l'expérience de l'institution en matière de finance verte inclusive avec Mme Caroline Brandt et l'équipe du Green Map. Un grand merci également au gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg pour le soutien financier qui a rendu ce travail possible.

En savoir plus

Pour plus d'informations sur la démarche environnementale de Assilassimé, nous vous invitons à consulter les ressources suivantes :

- Lien du site du Assilassimé : Assilassimé Solidarité
- Stratégie Environnementale d'Assilassimé Solidarité
- Blog de Cerise : La gestion de la performance environnementale en pratique (Cerise), #1 - Le témoignage d'Assilassimé Solidarité

Pour plus d'informations sur les pratiques essentielles, nous vous invitons à consulter le Green Index 3.0 (en anglais).

Contribuer

Nous vous encourageons à participer activement à l'enrichissement des ressources disponibles sur les bonnes pratiques environnementales.

Si vous souhaitez **contribuer à la série d'études de cas sur les pratiques essentielles vertes ou à 'Green Map'**, nous vous invitons à contacter Joana Afonso à la Plateforme européenne de la microfinance (e-MFP) à l'adresse jafonso@e-mfp.eu.

Le groupe d'action de l'e-MFP « Finance vert inclusive et intelligent face au climat » (GICSF-AG)

Le groupe d'action de l'e-MFP « Finance vert inclusive et intelligent face au climat » (GICSF-AG) est un groupe de réflexion multipartite unique dans son genre qui rassemble des praticiens de la finance inclusive et des chercheurs afin de renforcer la coopération, d'échanger des expériences et de trouver une voie commune pour traiter les questions environnementales, améliorer les connaissances et diffuser les résultats, saisir les opportunités vertes et co-créer des normes communes pour le secteur de la finance inclusive et de nouveaux outils pratiques pour promouvoir la finance verte, inclusive et intelligente face au climat. Créé en 2013, il compte aujourd'hui plus de 150 membres affiliés à plus de 75 institutions dans le monde et représente la majorité des acteurs du secteur.

La Plateforme Européenne de la Microfinance (e-MFP)

La Plateforme Européenne de la Microfinance (e-MFP) est le premier réseau d'organisations et d'individus actifs dans le secteur de l'inclusion financière dans les pays en développement. Le réseau compte plus de 130 membres du monde entier et de toutes les branches du secteur de la microfinance. L'e-MFP rassemble des consultants, fournisseurs de services, investisseurs, prestataires de services financiers, agences de développement multilatérales et nationales, ONG et chercheurs.

Près de deux milliards de personnes restent exclues des systèmes financiers. Pour aborder la question, la Plateforme cherche à promouvoir la coopération, le dialogue et l'innovation entre ces différents acteurs à l'œuvre dans les pays en développement. L'e-MFP encourage les activités qui améliorent l'accès mondial à des services financiers inclusifs de qualité, abordables et durables pour les populations non ou sous-bancarisées. La Plateforme poursuit cet objectif à travers l'échange de savoirs, les partenariats et l'innovation mais aussi par ses multiples groupes de travail composés d'experts du secteur. La Semaine Européenne de la Microfinance, qui attire plus de 400 acteurs de premier plan représentant des dizaines de pays, le prestigieux Prix Européen de la Microfinance annuel et les nombreuses publications de l'e-MFP contribuent également à cet objectif.

European Microfinance Platform
39 rue Glesener
L-1631 Luxembourg
contact@e-mfp.eu
www.e-mfp.eu

Avec le soutien de

LUXEMBOURG
AID & DEVELOPMENT